



# Résolutions sur les droits de l'homme: Tibet, Bahreïn, et Syrie

Séance plénière

**Le Parlement condamne la répression constante des autorités chinoises à l'encontre des monastères tibétains, demande la libération des militants des droits de l'homme au Bahreïn et appelle la Syrie à libérer la psychanalyste Rafah Nashed, dans les débats d'urgence et les résolutions des droits de l'homme ce jeudi.**

## Tibet: les autorités chinoises priées de respecter les droits religieux

Les députés condamnent les mesures drastiques constantes imposées par le gouvernement chinois aux monastères bouddhistes tibétains dans la préfecture du comté d'Aba/Ngawa de la province de Sichuan ainsi que d'autres parties du plateau tibétain, y compris des rafles brutales de la part des forces de sécurité, la détention arbitraire des moines, ainsi qu'une présence policière permanente à l'intérieur des monastères. Ils appellent les autorités à lever les restrictions et à rétablir les canaux de communication avec les moines du monastère de Kirti.

Le Parlement est profondément préoccupé par les nouvelles qui font état, depuis avril dernier, de l'auto-immolation de huit moines et d'une nonne bouddhistes tibétains dans la zone du monastère de Kirti de Ngaba, dans la province chinoise du Sichuan.

Les députés demandent aux autorités chinoises de respecter les droits des Tibétains dans toutes les provinces chinoises et de prendre, en amont, des mesures afin de répondre aux revendications sous-jacentes de la population tibétaine de la Chine. Les autorités chinoises devraient cesser de promouvoir les politiques menaçant la langue, la culture, la religion, le patrimoine et l'environnement du Tibet, en violation de la Constitution et des dispositions légales accordant une autonomie aux minorités ethniques qui sont en vigueur en Chine.

Le Parlement demande à la Haute représentante de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, Catherine Ashton, d'aborder la question des droits de l'homme lors du prochain sommet UE-Chine, et demande au Président de la Commission ainsi qu'au Président du Conseil européen d'inviter instamment la Chine à protéger l'identité religieuse, culturelle et linguistique unique du Tibet dans de leurs discours officiels à l'occasion dudit sommet, au cas où elle ne devrait pas figurer à l'ordre du jour des discussions.

## Bahreïn: arrêt de la violence et libération des prisonniers

Le Parlement condamne les répressions dont font l'objet les citoyens de Bahreïn qui ont abouti à des dizaines de morts et de blessés, et demande instamment la libération inconditionnelle de tous les manifestants pacifiques, militants politiques, défenseurs des droits de l'homme, médecins et membres du personnel paramédical, blogueurs et journalistes. Il exprime sa solidarité avec les familles de toutes les victimes.

Les autorités et forces de sécurité de Bahreïn devraient cesser toute violence, répression et incarcération de manifestants pacifiques et faire preuve de la plus grande retenue lorsqu'elles tentent de réprimer les manifestants. Les députés prient instamment les autorités d'agir en stricte conformité avec leur législation et leurs obligations internationales.

# Communiqué de presse

Ils réaffirment également que les manifestants ont exprimé leurs aspirations légitimes à la démocratie et demandent aux autorités bahreïniennes d'entamer sans délai ni préalables supplémentaires un dialogue sincère, utile et constructif avec l'opposition afin de procéder aux réformes nécessaires, de favoriser la réconciliation nationale et de rétablir le consensus social dans le pays.

## **Syrie: le cas de Rafah Nashid**

Rafah Nashid, première femme psychanalyste à exercer en Syrie et fondatrice de l'École de psychanalyse de Damas, a été arrêtée et emprisonnée arbitrairement le 10 septembre 2011 à l'aéroport de Damas par des agents des services de renseignement. Mme Nashid, âgée de 66 ans, est reconnue en Syrie pour les soins qu'elle apporte aux victimes de traumatismes psychologiques, ainsi que pour son engagement en faveur du dialogue entre tous les Syriens.

Les députés condamnent fermement son arrestation et sa détention et expriment leur profonde inquiétude à son égard, étant donné son état de santé précaire. Ils invitent les autorités syriennes à libérer immédiatement et sans condition Mme Nashid pour des raisons médicales et humanitaires, et à garantir sa sécurité physique et son retour dans sa famille sans plus tarder.

Enfin, le Parlement demande également que les autorités syriennes autorisent les organisations humanitaires et les médecins à traiter les victimes de violences, leur donnent accès à toutes les régions du pays et leur permettent de pratiquer leur activité légitime et pacifique sans crainte de représailles, librement et sans entrave, notamment sans harcèlement judiciaire.

## **Contact :**

### **István PERGER**

BXL: (+32) 2 28 40924

STR: (+33) 3 881 74845

PORT: (+32) 498 98 33 30

EMAIL: [foreign-press@europarl.europa.eu](mailto:foreign-press@europarl.europa.eu)

### **Fabienne GUTMANN-VORMUS**

BXL: (+32) 2 28 40650

STR: (+33) 3 881 72649

PORT: (+32) 498 98 33 29

EMAIL: [presse-fr@europarl.europa.eu](mailto:presse-fr@europarl.europa.eu)